

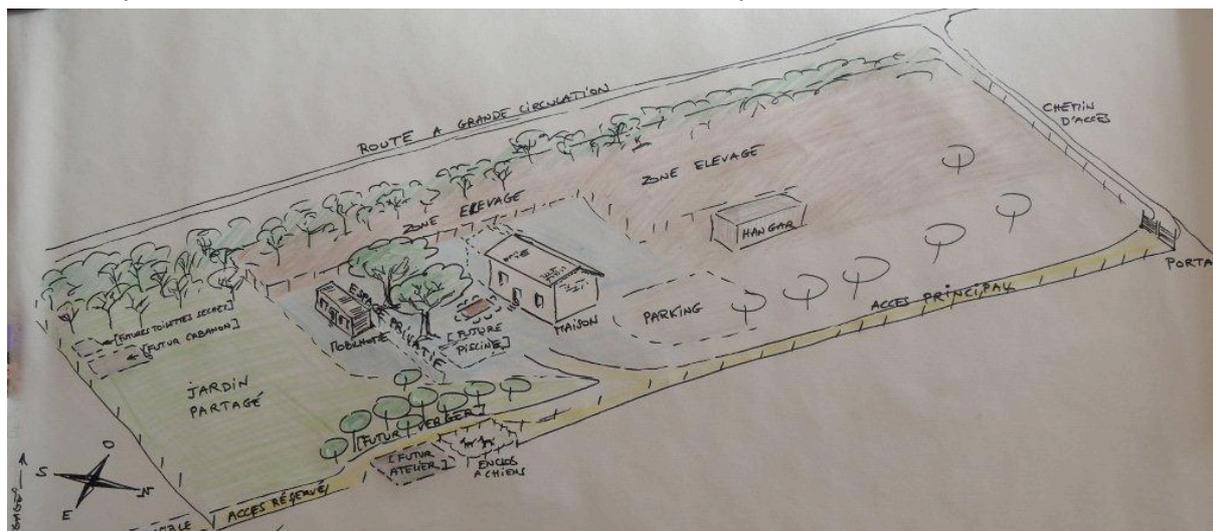
Jardin partagé La Bardeline - Concept d'emploi

1 OBJET

Ce document expose le concept d'emploi du **Jardin La Bardeline** qui sera aménagé sur la propriété de la famille T. à Eguilles ; il sera désigné ci-après « *Le jardin* ».

2 CONTEXTE

La famille T. possède un terrain comportant des surfaces boisées (*La Forêt*), une maison d'habitation (*la Maison*), un habitat léger (*le Mobilhome*), un élevage de cochons (*l'Élevage*) et des espaces cultivables, l'ensemble constituant *la Propriété* illustrée ci-dessous.



Ses habitants veulent y installer un jardin partagé et ont déjà accueilli pour cela des personnes (*les Usagers*) qui ont mis en place de premières cultures (*le Jardin initial*).

3 FINALITE

Il s'agit d'installer un éco-système productif et soutenable qui fasse exemple : vertueux pour le climat et la biodiversité, économe en ressources, résilient dans son fonctionnement et produisant en abondance des aliments sains et nutritifs.

La Propriété sera ainsi un ensemble agro-sylvo-pastoral associant les cultures, les arbres et l'élevage. Elle sera source d'inspiration pour ses habitants (famille, enfants et petits-enfants) et ses visiteurs, donnant à voir un avenir désirable et accessible¹.

Avec ses arbres et arbustes, ses végétations étagées et associées, plantes cultivées et compagnes, le Jardin sera comme une forêt nourricière générant une forme d'abondance locale, apportant de la beauté et un contact apaisant avec la nature.

Cultivé selon les principes de l'agroécologie et de la permaculture il permettra le partage de connaissances et de savoir-faire utiles pour le monde qui vient.

¹ Il a été aussi proposé d'installer un atelier pour des activités créatives de travail du bois, et d'accueillir les musiciens : l'art animerait aussi la propriété La Bardeline.

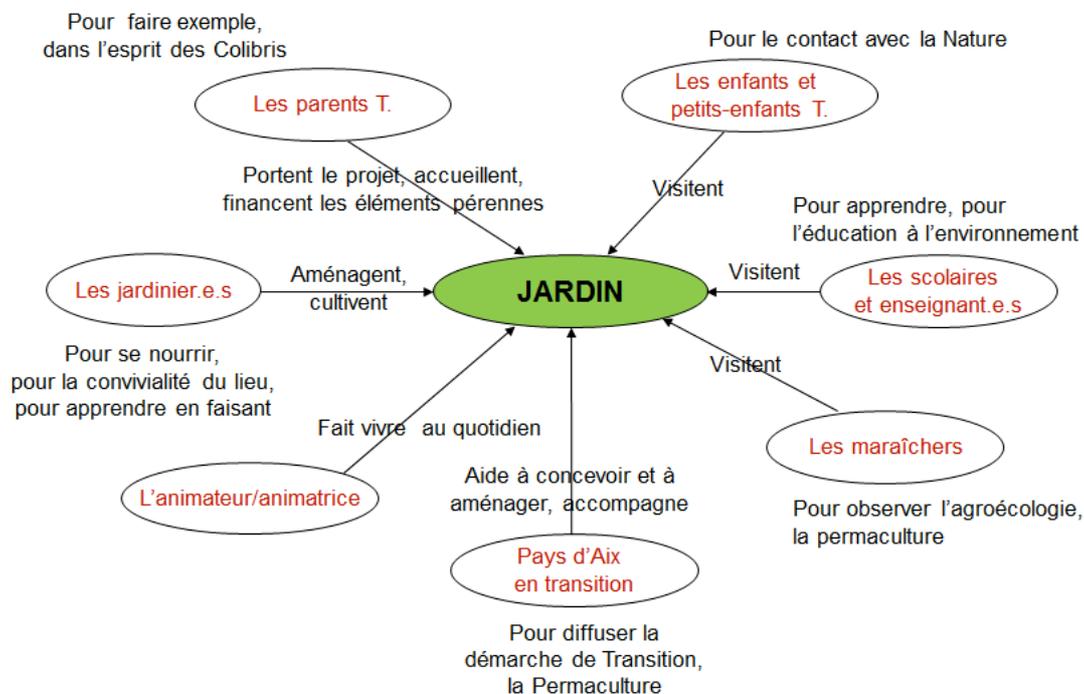
Jardin partagé La Bardeline - Concept d'emploi

Les Parties Prenantes sont identifiées comme suit :

- **La famille T. (ou le Propriétaire):** M. et Mme, leurs enfants et petits-enfants ainsi que leurs proches,
- **Les usagers** accueillis au Jardin, qui le font vivre :
 - Les **jardinier.e.s** cultivant au Jardin avec
 - **l'animatrice/animateur** donnant une impulsion et un sens collectif aux activités,
- **Le milieu associatif**, en particulier :
 - **Les Colibris**, mouvement initié par Pierre Rabhi et source d'inspiration,
 - **Pays d'Aix en Transition (PAT)** qui diffuse la Permaculture, initie et accompagne les projets de vergers et de potagers autour d'Aix.
- Au-delà le Jardin peut intéresser d'autres acteurs institutionnels comme **le milieu éducatif** (enseignant.e.s intéressé.e.s à l'éducation à l'environnement, enfants intéressés à observer la nature et en apprendre), **le milieu agricole** (Chambre d'agriculture, enseignement agricole, maraîchers), des organisations intéressées à l'environnement comme **le CPIE...**

3 BESOINS, ATTENTES

Les attentes et les rôles des Parties prenantes sont vus comme suit.



Jardin partagé La Bardeline - Concept d'emploi

La famille T. :

- a besoin que les usagers forment équipe pour mettre en place et cultiver le jardin, parce qu'ils n'ont pas la disponibilité pour cela,
- s'attend à ce que ces personnes viennent cultiver régulièrement, deviennent familières, respectent leur espace privatif, instaurent un fonctionnement collectif apaisé, entretiennent un jardin productif, et veillent à l'esthétique en toutes saisons,
- s'attend à bénéficier d'une part des récoltes,
- veut bien financer les éléments pérennes (constructions, arbres fruitiers...) ainsi que l'eau d'irrigation et d'arrosage.

Les Usagers :

- doivent pouvoir accéder au jardin librement, se sentir bien accueillis, cultiver avec initiative et autonomie dans un cadre collectif convenu, et récolter une part équitable des fruits de leur travail,
- s'attendent à vivre au jardin des moments de convivialité, de création, de partage en contact avec la nature,
- couvrent leur part des frais récurrents (semences et plants, entretien et réparations courantes).

Pays d'Aix en Transition :

- s'attend à recevoir de temps à autre des nouvelles du jardin au fil des saisons,
- doit pouvoir le faire visiter le jardin et en communiquer des aperçus à son réseau, pour diffuser la permaculture et promouvoir la démarche de Transition, au travers de ses listes de diffusion et de son blog.

Jardin partagé La Bardeline - Concept d'emploi

5 PHASES DE VIE DU JARDIN

Le jardin connaîtra différentes phases et « situations de vie » :

Préparation	Aménagement	Utilisation	Retrait
	Travaux et constructions	Jardinage, entretien courant Récolte, partage	
	Premiers semis et plantations	Absences, congés d'été Intempéries, réparations Désaccords, résolutions Visites, ateliers Rassemblements, célébrations	

En phase **Préparation** :

- Toutes les Parties prenantes sont identifiées ou représentées,
- Les usages voulus du jardin sont exposés dans le présent document **Concept d'Emploi**, et les valeurs partagées sont inscrites dans une **Charte**,
- Le **Design** (conception du terrain pour ses usages futurs) est mis au point et validé,
- Un **Plan de déroulement** définit une organisation, un calendrier un budget pour l'investissement initial et le fonctionnement annuel,
- Les autorisations nécessaires (assurance...) sont acquises ou confirmées par le Propriétaire,
- Une liste de diffusion facilite et fiabilise la communication entre personnes impliquées dans la suite du projet.

Les critères de succès sont :

- Les documents Concept d'emploi, Charte, Design et Plan de Déroulement sont tous validés ; ils sont publiés sur les pages Web de Pays d'Aix en Transition à l'intention du Groupe Permaculture,
- Pour la phase Aménagement à suivre, le rôle d'animation est pourvu par une personne qui aura le goût, le temps et les moyens nécessaires. Ce rôle est désigné dans la suite comme « l'animation »,
- Par affinité et proximité géographique, cinq jardinier.e.s, sont coopté.e.s et mobilisé.e.s pour la suite.

Si les critères de succès sont tous obtenus le projet passe en phase Aménagement, sinon il reste en phase préparation.

Jardin partagé La Bardeline - Concept d'emploi

En phase **Aménagement** :

- Le sol est préparé, amendé et paillé ; les arbres du verger sont plantés ; un goutte-à-goutte programmé est installé, un **cabanon** et des **toilettes sèches** sont installées,
- Pour y parvenir des ateliers sont organisés, invitant l'aide de bénévoles et nouant des liens ; si nécessaire des moyens mécanisés sont employés pour les travaux lourds (ex. : mini pelle pour creuser des trous de plantation d'arbres),
- Le fonctionnement collectif est rôdé, en particulier l'Animation met en place le fonctionnement, les échanges, le vivre-ensemble ; un **Règlement** est validé,
- Un plan de culture est défini pour toute l'année à venir,
- Tout le monde se rassemble au jour de l'inauguration.

Les critères de succès sont :

- Tenue du calendrier étape par étape, avec : travail du sol et plantation du verger en automne/hiver 2017, inauguration et premier semis au printemps, première fête des récoltes au début de l'été 2018,
- Pour la phase utilisation (jardinage courant) le rôle d'animation est pourvu, assuré par au moins deux personnes qui ont le goût, la disponibilité et les moyens pour cela, qui peuvent se suppléer mutuellement, une personne au moins habitant à courte distance et capable d'intervenir facilement et rapidement sur place,
- Le Règlement est validé et publié sur les pages Web de Pays d'Aix en Transition à l'intention du groupe Permaculture,
- Les engagements, rôles et responsabilités sont connus et acceptés de tous : qui accède et fait quoi où et quand ; ce qui est permis et ne l'est pas...

En phase **Utilisation** :

- Les Usagers familiers du jardin y sont présents régulièrement,
- Les arbres du verger se développent,
- Le potager produit de plus en plus : fertilité croissante, expérience acquise, en équipe agrandie comptant 8 à 12 personnes. Les récoltes se font dans un esprit collectif privilégiant le partage,
- Le jardin accueille de temps à autres des visites, parfois des rassemblements, des moments de célébration.

Les critères de succès sont :

- Le jardin est bien entretenu année après année, en toutes saisons, le propriétaire et les usagers en apprécient l'harmonie,
- Le lieu exerce une force d'attraction grandissante par sa beauté et son abondance nourricière ; et aussi par le fonctionnement collectif bien rôdé.

Jardin partagé La Bardeline - Concept d'emploi

- Les visiteurs (enfants, enseignants, groupes intéressés à l'environnement et à l'avenir de l'agriculture) observent, découvrent, pratiquent, apprennent,
- Sans mécanisation ni énergie fossile, sans engrais ni pesticides et avec très peu d'eau, le jardin expose le potentiel et les bienfaits de modes de vie à basse énergie, relocalisés et riches de liens : consommation en circuit court, alimentation pleine de santé, biodiversité préservée, bonheur du vivre ensemble.

En phase **Retrait** :

La famille T affirme son engagement à accueillir le jardin partagé sur sa propriété pour la période 2018-2022. De la sorte les jardinières et jardiniers ont l'assurance de voir le fruit de leurs travaux. Ensuite cet accueil sera tacitement reconduit d'année en année ; sinon le retrait sera annoncé :

- Les cultures seront interrompues le dernier jour de l'année en cours suite à un préavis donné six mois auparavant,
- Ce qui est pérenne (structures, fruitiers, goutte à goutte...) sera conservé par le propriétaire.

6 SITUATIONS DE VIE PARTICULIERES

6.1 Un jour ordinaire

Les Usagers viennent au jardin à des moments convenus en semaine, en général à quatre ou cinq. Habitant à proximité et soucieux d'écologie ils/elles privilégient le vélo, le bus ou le covoiturage (en ce cas la voiture est garée à l'extérieur de la propriété).

Les activités à caractère collectif sont prévues avec un mois d'anticipation à l'initiative de l'animation, au travers d'échanges par Internet (liste de diffusion) ; elles sont connues et acceptées de tous/toutes et reportées sur un **tableau d'affichage** installé dans le cabanon.

Le groupe utilise de **petits outillages** remisés dans le cabanon fermant à clé. Chacun maîtrise l'usage du **goutte-à-goutte programmé** et de tous ses composants (vanne d'arrêt, compteur, réducteur de pression, filtre, électrovanne, tuyaux et raccords). Ce système distribue automatiquement l'eau au juste nécessaire sous un épais paillage.

En certains endroits toutefois un coup d'arrosage est nécessaire, à cet effet le **point d'eau** est équipé d'une **vanne** et d'un **tuyau d'arrosage**. Les récoltes sont apportées et lavées au point d'eau.

Avant de repartir les usagers notent leur passage sur un **journal de bord** rangé au cabanon. Ils y renseignent ce qui mérite d'être signalé aux visiteurs suivants.

Jardin partagé La Bardeline - Concept d'emploi

6.2 Un moment de récolte

Le jardin comporte différentes zones cultivées :

- parcelles individuelles,
- verger et parcelles collectives,
- parcelles pour la famille T.

Les parcelles individuelles laissent toute liberté à leurs usagers, qui s'attachent à les cultiver à les entretenir. Chacun(e) y sème, jardine et récolte à son gré.

Le verger et les parcelles collectives forment l'essentiel des surfaces cultivées. Le plan de culture, le jardinage, le soin aux arbres, les moments de récoltes...tout s'y fait en groupe.

Les parcelles pour la famille T. sont cultivées collectivement par les usagers au bénéfice de la famille T, qui indique ce qu'elle aimerait y voir cultiver, et vient y récolter à son gré.

Quand les arbres du verger ou les parcelles collectives produisent en quantité, la famille T et les usagers s'y retrouvent pour partager l'abondance.

6.3 Un jour de visite, un rassemblement

Lorsque qu'un événement particulier nécessite de venir le week-end, ou à plus de quatre à cinq personnes, les usagers sollicitent l'accord préalable de la famille T. Ces moments sont accompagnés et encadrés par l'animateur/animatrice du jardin ou un usager connu et présent dès l'accueil. Les visites se déroulent dans le calme et le respect de la vie privée de la famille T., dans des conditions convenues par avance (nombre de personnes, occupation à titre exceptionnel du parking, horaires, activités prévues...).

6.4 Un jour de chantier

Les gros travaux donnent lieu à des chantiers participatifs qui peuvent associer les usagers volontaires et d'autres bénévoles du milieu associatif (Colibris, Pays d'Aix en transition, Incroyables Comestibles à Aix...) invités au travers de listes de diffusion.

Les dates et les conditions de ces chantiers sont convenues à l'avance entre la famille T. et les usagers. Ils sont précédés d'un moment de formation et de rappels de sécurité.

En phase aménagement la famille T. finance si nécessaire l'intervention de professionnels ou la location de machines. En phase utilisation les **outils à main et à manche** sont préférés pour le jardinage courant, de sorte que toute mécanisation est évitée.

L'aménagement peut être progressif pour aboutir au final et sans urgence au Design validé, connu dès le début des travaux.

Ainsi des aménagements tels que **poulailler**, **tunnel froid** et **mini-serre** peuvent être différés pour autant que les usages et emplacements futurs soient connus dès le début.

Jardin partagé La Bardeline - Concept d'emploi

6.5 Un moment convivial

Pour casser la croûte ou prendre un repos les usagers apprécient le cabanon et son espace aménagé avec **table et bancs** en extérieur. Au soleil dans la pente boisée, ce lieu est accueillant pour les jardiniers, invisible depuis la maison, et le bruit ne dérange pas.

6.6 Un achat, une dépense de fonctionnement

En phase utilisation, les usagers prennent en charge les dépenses courantes d'entretien et de réparations. Ils se cotisent en début d'année et la cagnotte ainsi constituée, gérée par l'animation, permet de faire face aux dépenses programmées ou imprévues.

6.7 Une décision pour le fonctionnement courant

Les opérations courantes au jardin peuvent nécessiter de choisir, argumenter et décider. Entre les usagers familiers et la famille T., toutes et tous s'attachent à faire cercle, un cercle où tout le monde est présent, où l'on s'écoute, où toutes les voix ont le même poids.

6.8 Un jour d'absence

L'animation veille à ce que le jardin ne souffre pas des absences, en particulier lors des congés. Au travers d'échanges par Internet une présence est toujours assurée, en toutes saisons.

6.8 Une arrivée ou un départ dans l'équipe

A mesure que les jardins se multiplient, que les connaissances et la pratique de la permaculture se diffusent, que le réseau se tisse entre les jardinières et jardiniers, idéalement chacun.e. trouvera tout près de chez soi un endroit où cultiver. On pourra alors quitter un jardin éloigné pour en rejoindre un autre plus proche de chez soi.

Une personne désirant quitter le jardin La Bardeline s'attachera à y inviter d'autres personnes intéressées pour quelques mois. Les liens se nouent alors par affinité et proximité géographique de sorte que les remplacements sont progressifs, connus à l'avance, acceptés et appréciés de tous.